



Attribution D'une cave

Par **Paulette06**, le **26/03/2021** à **10:43**

Bonjour,

J'ai acheté un appartement en 2016 sans cave.

Au sein de ma résidence j'ai loué une cave pendant un an.

lors de la dernière assemblée générale cette cave que j'avais loué a été proposée à la vente par le syndic.

je souhaitais l'acheter. Mais à ce jour le syndic est toujours à la recherche du propriétaire de cette cave. Le syndic a délibéré le jour de l'assemblée générale d'un vote avec les personnes présentes qui ont voté non favorable pour qu'elle fasse office de second local pour la résidence.

Est-ce bien légal?

Merci beaucoup de vos réponses.

Par **Paulette06**, le **26/03/2021** à **13:56**

Oui j'ai loué la cave à la copropriété.